

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2708>



Des concours exigeants pour un recrutement de qualité

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2008-2009 (Archives) -



Date de mise en ligne : mercredi 8 octobre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES et le SNEP ont été reçus le 8 octobre par le cabinet du Ministre de l'Education nationale sur la question des maquettes de concours.

Ils ont exprimé leurs regrets de voir cette discussion sur la question des maquettes dissociées des autres sujets de la réforme. On ne peut y réfléchir sans articulation avec la formation universitaire et pré-professionnalisante en amont et la formation professionnelle en aval.

Les organisations ont rappelé leurs plus grandes réserves quant à la limitation d'un nombre d'épreuves fixé a priori à quatre pour l'ensemble des disciplines. Elles ont listé un certain nombre de disciplines, telles que les sciences expérimentales, les enseignements technologiques et artistiques, les langues vivantes, l'EPS, pour lesquelles, les spécificités disciplinaires nécessitent cinq épreuves.

Le SNES et le SNEP ont également rappelé leur exigence de maintenir des épreuves à caractère disciplinaire permettant de s'assurer que les candidats aux concours possèdent les connaissances de haut niveau leur permettant de transmettre les contenus disciplinaires nécessaires pour enseigner.

Sur l'épreuve de connaissances du système éducatif, le SNES et le SNEP ont exprimé leur crainte qu'elle ne devienne une épreuve trop technique sur l'institution. Elle devrait au contraire être une épreuve faisant le lien entre la discipline et le système éducatif. La composition du jury sera déterminante pour l'objectif qui lui est assigné.

